



Bridge Club
de Limoges

8 rue Emile Zola
87100 Limoges

Le 25 septembre 2024

Deuxième séance ce jour, de la réunion du Conseil d'Administration nouvellement élu, du Club.

Sur les 12 Administrateurs, le Conseil d'Administration a compté deux absentes excusées : Mmes Odile Martinat et Michèle Peurichard.

Celles-ci ont donné mandat de vote :

- Pour Odile Martinat, à Jean-Marc Bigot
- Pour Michèle Peurichard à Dominique Faucher

Procès verbal de la 2^{ème} séance de Réunion du Conseil d'Administration du 25 septembre 2024 à 9h45:

Ordre du Jour :

- Constitution du Bureau
- Nouveau mandat
- Attribution des fonctions de chaque membre du Conseil
- Projet pour la session à venir
- Désignation des Chefs de Projets

Constitution du Bureau élu :

Présidente :	Christiane Boutet
Vice-Présidente :	Michelle Peurichard
Secrétaire Générale :	Odile Martinat
Secrétaire Adjoint :	Jean-Marc Bigot
Trésorière :	Françoise Descazeaud
Trésorière Adjointe :	Anne-Marie Weinbreck

Présidents d'Honneur :

Bernard Fougères
Christiane Schmitt
Jean Le Goff

Nouveau Mandat :

La Présidente remercie Bernard Fougères pour le bon état matériel et financier dans lequel il a légué le Club. Elle propose par ailleurs, que Bernard Fougères puisse y exercer auprès du Conseil d'Administration du Club, les activités de :

- Conseiller Juridique
- Conseiller Jeu en Ligne
- Mandataire Copropriété

Bernard Fougères sera invité dans ce sens, à des réunions du Conseil d'Administration

Proposition adoptée

La présidente rappelle que l'action du CA est de « faire tourner » le mieux possible notre Club. Pour y parvenir, il est important au sein du CA de « rester soudés ». Il ne sera pas toléré des critiques de la part des uns envers les autres. Si des difficultés ou des divergences surviennent, il conviendra d'en informer la Présidente.

Il est recommandé une discrétion absolue des débats, prises de positions des membres du CA, ou de commentaires personnels à ce sujet. Seuls peuvent être déclinés les items figurant au procès verbal de réunion CA.

Le Procès Verbal du CA sera affiché dans le Club.

Fonction des membres élus :

Il a été adopté les répartitions suivantes :

- Responsable des locaux : François Barraud qui sera assisté par Serge Guittard
- Responsable informatique : Philippe Briat
- Organisation des tournois : Dominique Faucher assisté de Michelle Peurichard
- Logistique, contrat d'entretien : Christiane Schmitt
- Suivi financier, tableau de bord : Françoise Descazeaud et Anne-Marie Weinbreck
- Site internet du Club : Jean-Marc Bigot

Projet « activité » de la saison à venir :

Trophée de Limoges : le 2^{ème} vendredi après-midi de chaque mois

Deux possibilités s'offrent à nous :

Possibilité a) : Chaque vendredi des quadrettes nouvelles peuvent être constituées

Possibilité b) : Les équipes de 8 (maxi) sont stables durant toute l'année

a) devient un « tournoi par 4 », alors que b) conserve son caractère de trophée avec des points cumulés d'une séance à l'autre pour constituer un classement synthétique.

Dans l'esprit de diversifier l'offre Bridge, la possibilité b) est retenue

Challenge Realbridge :

Beaucoup de clubs tentent de stabiliser la volatilité des participations à ces tournois par divers moyens.

Il a été décidé :

De récompenser la fidélité des joueurs sur un trimestre sous forme de carte d'achats. (Hippolyte Lazard-Holly a élaboré un outil informatique le permettant).

Cette récompense s'élève à hauteur de 60€ pour la première paire et 30€ pour les 2^{ème} et 3^{ème} Paires. Soit un budget de 120€/trimestre.

Ceci représente une tentative qu'il faudra analyser sur la saison.

La règle du jeu du Challenge sera insérée sur le site Internet du Club.

Projets « Travaux » sur la saison à venir :

Il a été acté que chaque Responsable du domaine synthétiserait un « cahier des charges » hors CA auprès des demandeurs/utilisateurs avant exécution des travaux :

- Déplacement des poubelles de la cuisine. Meuble à enlever ? L'étagère « vitrine » des boissons consommables doit s'intégrer dans cette opération. (FrançoisBarraud)
- Remplacer le moniteur de l'ordinateur principal par un écran plus grand (Philippe Briat)
- Imprimante couleur à remettre en service (Philippe Briat) pour un besoin ponctuel
- Local informatique : remplacer et/ou réorganiser la table et les rangements
Concours de Daniel Bouige, avis de Bernard Fougères. Consulter les Directeurs de tournois.

Anne-Marie Weinbreck signale le problème de manque de ventilation. François Barraud précise que les gros extracteurs sont puissants, et en bon état de fonctionnement. Mais l'air entrant doit pouvoir pénétrer pour sa circulation. Or, toutes portes fermées, la pénétration ne peut se faire que sous la porte d'accès aux parties communes de l'immeuble, donc pas un « air franchement extérieur ».

Il est décidé de demander à la femme de ménage d'aérer pendant son service (de 2H). Par ailleurs, durant le tournoi la porte d'accès sera calée entrouverte pour faciliter ce renouvellement d'air (tout au moins quand les températures ne seront pas glaciales).

- Problème la moquette aurait besoin de nettoyage mais celle-ci se salit à nouveau rapidement ! Un revêtement de substitution est à envisager. L'investissement est lourd (10K€), et nécessite la fermeture du club pour les travaux. (**visé : été 2025**).
- Le site internet du Club pourrait comprendre une page dévolue aux Hôtels et Restaurants des environs. Ces informations seraient destinés aux compétiteurs non-Limougeauds venant au BCL pour participer aux épreuves fédérales. Un

- communiqué de l'URL du site aux Responsables compétitions du/des comités concernés pour diffusion y serait le bienvenue (**visé : novembre 2024**). JMB
- Utilisation du tableau numérique pour informer les joueurs. Philippe Briat.

Questions diverses :

Jean-Marc Bigot soulève plusieurs questions :

Questions de Début de mandat :

- Quid du Budget Prévisionnel présenté en AG par le Président ?
Pb de notre mode de fonctionnement : Lors d'un renouvellement des CA et Bureau, le nouveau Président n'est pas encore élu, et il n'a donc pas la légitimité pour un pouvoir qui ne lui a pas été dévolu (soit, il faut changer le fonctionnement, soit il faut changer les statuts) ;
- Définir selon les statuts les indemnités Km pour les compétitions de Ligue ;
- Définir (ou reconduire) la tarification de l'Ecole de Bridge.

Serge Guittard pose la question de la disponibilité d'un défibrillateur :

- En acquérir un en bien propre ?
- à envisager au niveau de la copropriété du 8 rue Emile Zola ?

Après débat, il ressort que les lourdeurs des débats avec la copropriété risquent de rendre la démarche assez longue. D'autre part, il se poserait la question de la disponibilité de l'appareil dans l'immeuble, son accessibilité, et du facteur temps de l'accès qui y serait nécessaire pour sa mise en œuvre.

La Présidente demande à Serge Guittard de se renseigner pour l'obtention d'un devis d'acquisition d'un tel appareil.

Date du prochain Conseil D'administration : **Jeudi 7 novembre 2024 à 9h30**